

PAR COURRIEL

Québec, le 20 septembre 2021

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 16 septembre 2021

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 16 septembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants concernant

:

- Confirmation par écrit qu'aucune procédure, demande, dossier ni aucun recours n'est actuellement en cours ou pendant contre La Société ou visant la place d'affaires mentionnée ci-haut auprès de notre organisme ;
- Confirmation qu'aucun solde n'est dû par La Société, à quelque titre que ce soit, en regard du domaine de compétence de notre organisme ;
- Dans l'affirmative, le détail en regard de toutes procédures, toutes demandes ou tout recours actuellement actifs ou en cours ou pendant, ou de tout solde qui nous est dû par La Société ;
- Liste des plaintes depuis les cinq dernières années ;
- Avis d'infraction ou de non-conformité depuis les cinq dernières années ;
- Tous les permis délivrés par notre organisme à La Société.

En réponse à votre demande, nous vous informons que nous ne détenons aucun renseignement à propos de ce commerçant.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge
Responsable de l'accès à l'information
p. j.